



**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

## **CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône**

**Mardi 29 janvier 2019 à 19h  
130 avenue du Prado - 13008 Marseille**

### **Ordre du jour :**

- Rapport moral 2018
- Rapport Financier 2018
- Budget prévisionnel 2019
- Montant de la cotisation 2019

L'assemblée Générale est ouverte à tous les architectes inscrits dans les Bouches-du-Rhône. Toutefois, conformément aux statuts du syndicat, **seuls les adhérents à jour de leur cotisation syndicale au 31 décembre 2018 pourront participer au vote.**

Aucun vote par correspondance ne sera accepté.

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée Générale, nous vous remercions d'envoyer un pouvoir à l'architecte syndiqué(e) de votre choix. Nous vous rappelons que chaque syndiqué(e) ne peut être porteur (euse) de plus de deux pouvoirs.

Pour délibérer, l'assemblée générale doit réunir un quorum, représentant la moitié de ses membres. Votre présence ou votre convocation sont donc très importantes.

---

### **Assemblée Générale du 29 janvier 2019 Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône**

#### **PROCURATION**

Je soussigné(e), ..... membre du Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône, donne procuration à ....., membre du Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône, pour me représenter à l'Assemblée Générale du 29 janvier 2019.

À ..... le ..... 2019

*(signature)*

**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille  
T0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr  
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z  
www.sa13.fr